

<http://www.snetap-fsu.fr/Compte-rendu-de-la-CAP-des-TFR-du,2676.html>



Compte rendu de la CAP des TFR du 30 mai 2013

- Métiers - TFR-ATFR -

Date de mise en ligne : vendredi 7 juin 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Présidée par M. Laurent NOUCHI, adjoint au sous-directeur de la mobilité, emploi et carrières.

À noter que Madame Lysiane BESCOND est remplacée par Madame Carole PELLEGRINO comme adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation recherche.

Les organisations syndicales ont fait preuve d'unanimité sur l'ensemble des questions.

1) Approbation des PV

Les procès verbaux du 6 décembre 2012 et du 23 janvier 2013 sont approuvés à l'unanimité.

2) Demandes de mobilités

Les agents concernés par la mobilité sont informés individuellement du résultat par les élus de la commission administrative paritaire.

Cependant, à titre d'information :

- 4 agents ont reçu un Avis Favorable SRVP - Sous Réserve de Vacance de Poste.
- 5 agents ont reçu un Avis Favorable SRAIC - Sous Réserve d'Arbitrage Intercorps.
- 2 agents ont reçu un Avis Favorable SREPES - Sous Réserve de l'Examen du Plafond d'Emploi du Secteur.
- 15 agents ont reçu un Avis Favorable.
- 3 situations de mobilité sont à l'expertise, dont 2 demandes proviennent d'agents de la Poste pour lesquels les organisations syndicales demandent des garanties de compétences.

Les élus SNETAP-[FSU](#) ont contesté, une nouvelle fois, « la règle des 3 ans sur un poste » pour l'obtention d'une mutation.

Une règle qui ne s'appuie sur aucun texte officiel, fait du prince de l'Administration.

Un groupe de travail est demandé à ce sujet au chef des ressources humaines du ministère.

3) Promotion de corps de [ATFR](#) en [TFR](#) au titre de l'année 2013

Les organisations syndicales se sont mis d'accord sur une liste commune avec les critères suivants :

- Ancienneté dans la fonction publique
- Âge
- Appartenance au grade des ATFR principaux 1ère classe
Une règle de proportionnalité a été établie pour permettre des promotions dans l'enseignement supérieur et dans l'enseignement technique.

Les critères des [IGAPS](#) sont :

- Âge et ancienneté dans le corps : 40%
- Importance du poste et manière de servir de l'agent : 60%
- Classés 1er par l'établissement

Suite à une erreur de l'Administration, 4 postes supplémentaires ont été accordés , soit un total de 8 postes à la promotion pour le [MAAF](#).

Pour l'ANSES, un seul poste à la promotion, mis à l'arbitrage, administration et organisations syndicales n'ayant pu se mettre d'accord.

Il est à noter que l'ANSES rencontre actuellement des gros soucis de trésorerie qui inquiètent les personnels. La représentante de l'ANSES précise que pour autant les promotions ne sont pas remises en cause, pas plus que l'avenir de l'ANSES.

Espérons le !

Les agents seront promus au 1 juillet 2013.

4) Questions diverses :

intégration dans les [BAP](#) : (branche d'activités professionnelles)

- BAP A = sciences du vivant
- BAP B = sciences des aliments et des biomolécules
- BAP C = sciences de l'ingénieur et techniques industrielles de fabrication
- BAP D = sciences humaines et sociales- sciences de la géomatique appliquée
- BAP E = Informatique et calcul scientifique
- BAP F = Documentation, communication, édition
- BAP G = patrimoine, logistique, prévention et administration générale
- BAP H = gestion scientifique, pédagogie et technique

Suite à la question des [OS](#) la [DGER](#) a exposé les propositions qui seront faites bientôt :

les anciens techniciens de laboratoires seront mis dans la BAP B

les anciens [TEPETA IBA](#) seront mis dans la BAP E

les anciens TEPETA documentation seront mis dans la BAP F

les anciens TEPETA vie scolaire seront mis dans la BAP D, avec écriture d'un fiche de poste spécifique vie scolaire.

La création d'une nouvelle BAP d'accueil dédiée ex-TEPETA vie scolaire peut être envisagée.

déprécarisation

Dans l'enseignement supérieur, les inscriptions sont terminées et les épreuves se dérouleront du 01 au 12 juillet.

Aucune date précise n'est fixée pour l'enseignement technique. L'administration nous a informés que les examens se feront à l'automne 2013.

Le SNETAP a relevé qu'en cas de réussite, le stagiaire sera mis en poste en cours d'année scolaire, ce qui n'est pas idéal. Les personnels reçus devraient être nommé sur place (dixit la DGER).

examen professionnel

Des examens professionnels de promotion de grade (classes sup et exceptionnel) vont être mis en place à la fin de l'année 2013.

recours modulation primes

Deux collègues ont fait une demande de recours concernant la modulation de primes.

Compte rendu de la CAP des TFR du 30 mai 2013

Dans le premier cas l'agent a vu sa modulation remise à 100% (aucune justification de minoration de la part de sa direction) et dans le deuxième cas l'administration n'avait pas de dossier complet (pourtant l'agent a fait sa demande de recours en temps et en heure !) et a demandé que l'étude soit faite à la [CAP](#) d'automne 2013.

Le SNETAP-FSU demande qu'un rappel des procédures à suivre soit fait aux directeurs d'établissements.

CIF

Une collègue a reçu un avis favorable pour un congé individuel de formation.

prime pupitreur

Les élus paritaires SNETAP ont fait part au Président de la CAP (encore une fois !), du désarroi des collègues techniciens IBA face à cette injustice de non reconnaissance de la fonction de pupitreur et de la prime afférente, face à la promesse d'intégration de cette prime dans la [PFR](#) (projet avorté en raison de la fin prochaine de la PFR remplacée par un autre indemnitaire à définir).

L'administration avait en sa possession un exemplaire du courrier envoyé par certains collègues au directeur du SRH.

Monsieur NOUCHI n'a pu que dire être au fait de ce dossier sans apporter aucune réponse.

Après 6 h de CAP, la séance est levée à 15h30.

Vos élu(e)s paritaires SNETAP-FSU

Titulaires	Suppléants
Ex techniciens de laboratoire	
Nicole KAHL LEGTA de Courcelles-Chaussy	Martine ROFFAT LEGTA de Roanne Chervé
Catherine VIVET LEGTA de Chambéry	Claire FOLLOT Agrosup Dijon
Sébastien DEVALLE LEGTA Auch	Lydie CLAVEL LEGTA de la Côte StAndré
Pascal LAMICHE LEGTA Tulle Naves	Yveline MENOIRET LEGTA Tours Fondettes
Audrey COLIN LEGTA La Roche sur Foron	Odile DOREILLE LEGTA Poitiers Venours
Ex TEPETA	
Régis CHARPENTIER LEGTA Limoges	Gilles VIVET LEGTA Chambéry
Victor LOPES LEGTA Grenoble	Jacques DEGIOVANNI LEGTA Grenoble
Céline MASSINI LEGTA Nîmes	Martine MARZI LEGTA Luçon Petré
TFR	

Compte rendu de la CAP des TFR du 30 mai 2013

Hélène BACQUE ENV Maisons-Alfort	Céline PLANES ENFA Toulouse
---	--

Expertes : Odile CELESTIN (LEGTA Rennes-Le Rheu) et Sylvie DEBORD (secrétaire générale adjointe du Snetap-FSU, secteur corpo)